APPEL A PROPOSITIONS FINCOME 2026
-Séjours de courte durée (15j Max) et séjours de moyenne durée (60j Max)-

I- Contexte général

Le programme FINCOME est une action gouvernementale visant à faire contribuer les Compétences Marocaines Du Monde (CMDM) au processus de développement du Maroc.

Après l'évaluation positive des résultats des versions précédentes, le CNRST, avec l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger et du Ministère de l'Economie et des Finances, lance un appel à propositions pour soutenir des expertises et des projets impliquant des Compétences Marocaines Du Monde (CMDM) et bénéficiant à une université publique ou à un établissement public de formation ou de recherche marocain ou à un acteur socio-économique intéressé par les activités de recherche et d'innovation.

II- Objectifs de l'appel

- Mobiliser des CMDM et leur implication dans les efforts de développement du pays ;
- Mettre à la disposition des universités et des établissements de formation et de recherche publics l'expertise des CMDM ;
- Encourager et faciliter le transfert de technologie et de l'expertise dans divers domaines

Pour atteindre lesdits objectifs, Les contributions des CMDM peuvent porter sur les activités suivantes :

- Donner des cours et des séminaires dans leur domaine d'expertise à des étudiants en master ou doctorants ;
- Co-encadrer des projets de fin d'études et/ou des thèses de doctorats ;
- Fournir des expertises dans divers domaines ;
- Contribuer au transfert de technologie et à la promotion de l'innovation ;
- Contribuer à la création de structures de recherche communes ;
- Contribuer à l'ouverture des universités et des institutions de formation et de recherche sur leur environnement socio-économique.

III- Nature et conditions du soutien

1) Prise en charge

Le soutien dans le cadre de cet appel sera apporté dans la limite du budget disponible.

Il comporte :

- La prise en charge du titre du voyage de l'expert marocain venant de l'étranger ;
- La **participation à la prise en charge des frais de séjour** des experts marocains venant de l'étranger. Son montant est fixé à 750 Dhs/jour par expert ;
- Les frais de séjours sont plafonnés à quinze **(15) jours** par expert pour le **FINCOME Court Terme** et à soixante **(60) jours** par expert pour le **FINCOME Moyen Terme**.

2) Conditions de la prise en charge du transport aérien

Le CNRST, avec l'appui de ses partenaires, se chargera de l'achat du billet d'avion, en classe économique, et le mettra à la disposition de l'expert (billet électronique).

Pour ce faire, l'expert doit communiquer un plan de vol (dates et villes de départ et d'arrivée). Le CNRST peut toutefois proposer un plan de vol alternatif et ce, soit en vue d'une meilleure commodité de l'expert, soit en vue d'optimiser les frais afférents à l'acquisition du titre de transport.

Nous rappelons que la réglementation en vigueur en matière de contrôle financier interdit le remboursement des billets achetés par des personnes tierces. De ce fait, l'expert ne doit pas acheter lui-même son titre de voyage.

3) Modification du Plan de Vol

Aucune demande de modification du plan de vol n'est recevable une fois que le titre de voyage ait été émis. Toute modification du billet d'avion est à la charge de l'expert en fonction des conditions générales de vente.

IV- Éligibilité et modalités de participation

1) Les institutions bénéficiaires au Maroc

Peuvent bénéficier de ce programme :

- Les universités et les institutions de formation supérieure ou de recherche publiques ;
- Les acteurs socio-économiques intéressés par les activités de recherche et d'innovation.

2) Les Critères d'éligibilité des CMDM

La candidature est ouverte aux chercheurs et aux diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs, médecins, managers….) possédant au moins **cinq ans d'expérience** professionnelle dans leur domaine d'expertise et **n'ayant pas résidé au Maroc** pendant les **trois dernières années** précédant la date de lancement du présent appel.

3) Les délais de soumission

Les candidatures peuvent être soumises, en ligne, du 03/02/2026 au 31/10/2026 inclus.

Le dossier complet doit être soumis à travers la plateforme du CNRST via le lien suivant https://call.cnrst.ma/program/23102446 au moins soixante (60) jours avant la date d'arrivée au Maroc de l'expert. Les demandes de soutien seront traitées dès réception d'un email, envoyé par le candidat à fincome@conf.cnrst.ma notifiant la soumission du dossier complet à travers la plateforme susmentionnée.

Le délai de soixante (60) jours est entendu comme étant le nombre de jours de la période commençant le premier jour ouvrable qui suit la réception de l'email de notification, et finissant le dernier jour ouvrable qui précède le jour proposé pour le voyage pour le Maroc.

V- Évaluation des propositions

Les candidatures seront évaluées par les experts, affiliés au CNRST, selon les critères suivants :

- Le profil du Candidat ;
- La qualité scientifique et/ou technique de l'expertise proposée ;
- La faisabilité de l'expertise proposée ;
- L' impact et la valeur ajoutée de l'expertise proposée.

VI- Rapport de mission

L'expert s'engage à fournir au CNRST un rapport, dans un délai de 07 jours après la fin de l'expertise, accompagné d'un résumé non confidentiel de 300 mots maximum décrivant la prestation réalisée. Ce résumé pourrait être utilisé par le CNRST à des fins de communication et de promotion du programme FINCOME.

VII- Informations supplémentaires

Pour plus d'informations, prière d'envoyer un mail à l'adresse électronique dédiée à ce programme : (fincome@conf.cnrst.ma).